



## Problemes avec une agence immobiliere

Par **art71**, le **18/09/2010** à **09:27**

Bonjour,

DEPUIS 3 ANS UNE AGENCE GERE MON APPARTEMENT. LE 15 FEVRIER MON DERNIER LOCATAIRE A DECIDE DE QUITTER L'APPARTEMENT A LA DATE DU 15 MAI. DEPUIS CETTE DATE L'AGENCE NE M'A JAMAIS CONTACTE MALGRE PLUSIEURS APPELS DE MA PART ET COMME J'AI VOULU RECUPERER MES CLEFS LE 16 SEPTEMBRE DERNIER, ON M'A DIT QU'ILS ONT PERDU LES CLEFS. LA NOUVELLE SERRURE A ETE FAITE HIER.

JE LEUR AI COMMUNIQUE QU'A LA SUITE DE LEUR MAUVAISE GERANCE JE VOUDRAIS ARRETER MON CONTRACT AVEC EUX.

QUELS DEMARCHES DOIS JE FAIRE ET EVENTUELEMENT AURAI-JE DROIT A DES INDEMNITES DE NO LOCATION?

JE VOUS REMERCIE DE REpondre A MES QUESTIONS.

Cordialement

ARTHUR